

[Accueil](#) > [Faits divers](#)

## Condamnée à 100 € d'amende pour avoir porté un coup de couteau à son compagnon à Clermont-Ferrand

Une habitante de Clermont-Ferrand de 23 ans a été condamnée pour des violences sur son compagnon. Le jeune homme avait reçu un coup de coup dans leur appartement.

Article inclus dans votre abonnement

Par Julien Moreau

Publié le 16 avril 2024 à 13h00

[1 commentaire](#)



Photo illustration justice © MARQUET Frédéric

Ce matin-là, le couple se réveille, avant de se recoucher. Mais une dispute éclate dans l'appartement clermontois. Comme souvent. "Il est arrivé qu'on se dispute à se bousculer un peu fort, mais rien de grave", explique la prévenue à la barre. "Ce n'est pas la première fois que des disputes éclatent. Ils passent leur temps dans ce petit appartement à se supporter l'un l'autre", souligne Me Charlène Lambert en défense.

### "On s'est poussés..."

Car le climat est tendu au sein du couple, en proie à des difficultés tant financières que professionnelles. "C'est l'accumulation dans laquelle on vit qui m'a mise hors de moi", poursuit la jeune femme.

Sauf que le jour des faits, le 28 novembre dernier, c'est allé trop loin. L'un comme l'autre se mettent à crier dans le logement. Un téléphone vole dans la pièce... Elle aurait ensuite reçu un coup de pied sur le flanc, l'envoyant valser contre le pas de la porte de l'appartement.

"On s'est poussés... C'est vrai que quand on crie, c'est à des volumes assez élevés. Je comprends tout à fait qu'elle se soit sentie effrayée, elle n'avait pas l'intention de me faire du mal", relate la victime, qui n'a pas souhaité déposer plainte et qui ne veut pas se constituer partie civile à l'audience.

Une fois au sol, sa compagne se relève et saisit un couteau dans la cuisine. "J'ai eu peur de sa réaction. Sur le moment, je me suis dit qu'il fallait que je me défende, que je lui fasse peur moi aussi, explique la prévenue. En voulant me protéger, en levant les bras, c'est là que le coup est parti."

Son compagnon reçoit un coup de couteau au niveau du bras, il saigne abondamment. La jeune femme part alors chez la voisine du dessus pour lui demander de prévenir les pompiers.

À lire aussi

"Un jour, il va finir par me tuer !" : un habitant du Puy-de-Dôme condamné pour violences conjugales en récidive

La police intervient également et va placer la Clermontoise en garde à vue, à l'issue de laquelle, cette récidiviste sera poursuivie pour violences conjugales et placée sous contrôle judiciaire.

"Ils ont des relations toxiques. Cet épisode de violence interroge, il y avait d'autres solutions à adopter avant que la situation dégénère", relève Laure Moisset, au parquet.

La jeune femme est condamnée à 100 € d'amende délictuelle.

Julien Moreau

Lire le commentaire

Partager :

Clermont-Ferrand

Faits divers

Justice

A la une



RUGBY

"C'était la deuxième ligne idéale" : avant La Rochelle - ASM, l'histoire de la brève association de rêve Skelton-...



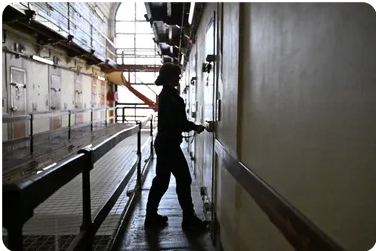
RESTAURANT

Décor, menu, ouverture : on vous en dit plus sur Maison Gloria qui va remplacer l'Hacienda, à Clermont-Ferrand



FAITS DIVERS

Une femme transportée à l'hôpital après une sortie de route en Creuse



FAITS DIVERS

"C'est une déclaration de guerre" : prisons et magistrats sous la pression croissante du crime organisé

Votre journal du jour